



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise



Communauté de Communes de la Vallée de Villé

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

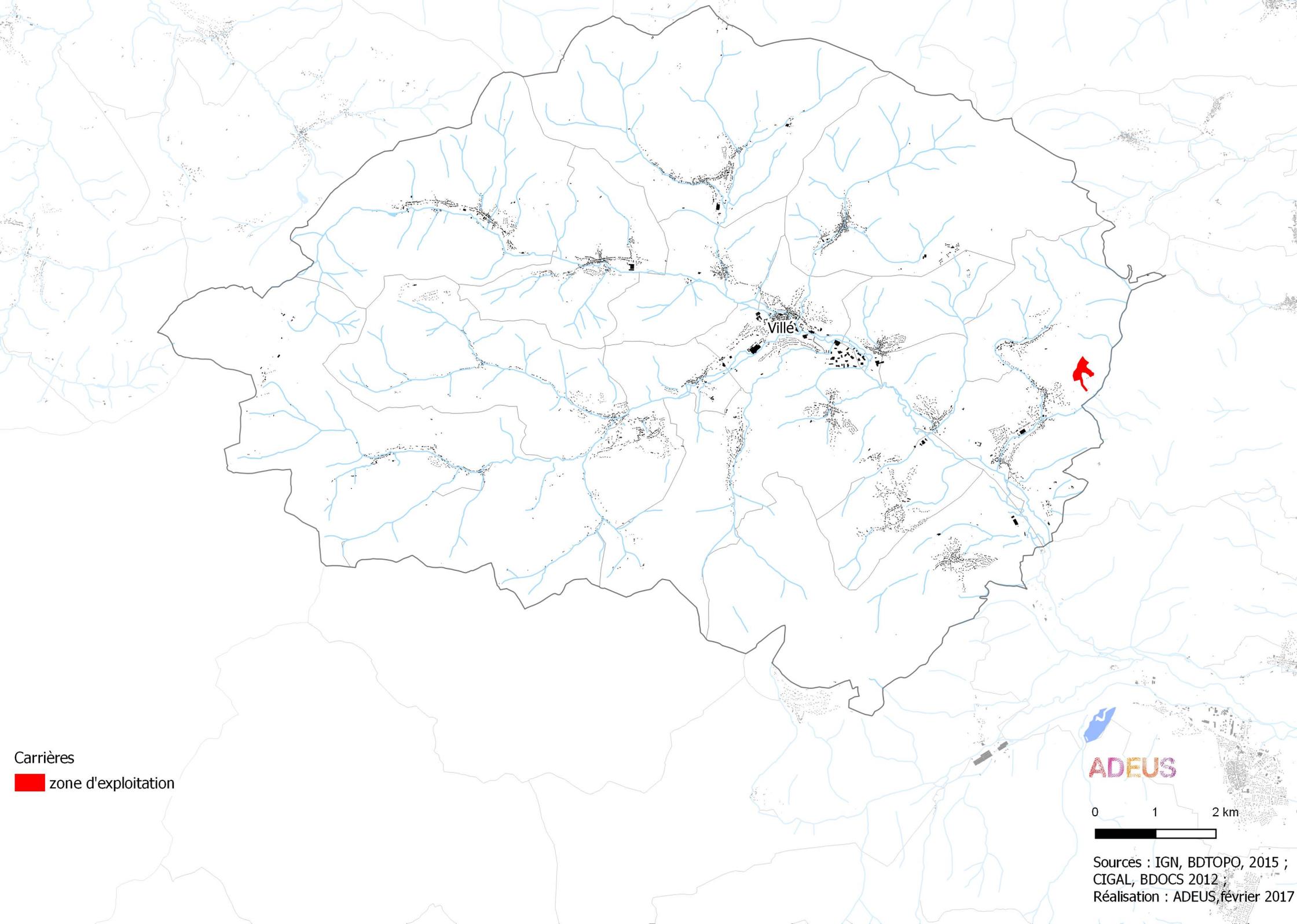
9.8 Annexes
Zone d'Exploitation et d'Aménagement Coordonné des Carrières

Dossier arrêté

Janvier 2019

Communauté de Communes de la vallée de Villé
1 rue principale 67220 BASSEMBERG
Tél : 03.88.58.91.65
www.valleedeville.fr
E-mail : contact@valleedeville.fr

**AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
STRASBOURGEOISE**
9 rue Brûlée • CS 80047
67002 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 21 49 00
Fax 03 88 75 79 42
www.adeus.org
E-mail : adeus@adeus.org



Carrières
zone d'exploitation

ADEUS



Sources : IGN, BDTPO, 2015 ;
CIGAL, BDOCS 2012 ;
Réalisation : ADEUS, février 2017

PLAN PARCELLAIRE



Perimètre des terrains autorisés par arrêté préfectoral du 23 décembre 1999, objets de la demande d'autorisation d'exploitation de carrières (prouvereffect)

Perimètre des terrains objets de la demande d'autorisation d'extension de carrières

Limite de section

Parcelle concernée par la présente demande - JP: jour part

Limite parcellaire

Mur de parcelle

Fossé d'exploitation

EAU - BREVETÉ

Echelle : 1:2 000

Service de l'urbanisme de la commune de Saint-Pierre-Bos / Service de l'urbanisme de la commune de Saint-Pierre-Bos / Service de l'urbanisme de la commune de Saint-Pierre-Bos

